CLAY EUROPEAN MULTI-CAPS « NOTRE AMBITION, CAPTER LE POTENTIEL DES ACTIONS EUROPÉENNES » MAI 2025

CLAY Asset Management

PROFIL DE GESTION

SFDR 8

Clay European Multi-Caps est un fonds qui investit sur les actions européennes de toute taille de capitalisation.
L'objectif du fonds est de réaliser une performance nette de frais supérieure à son indice de référence (90% MSCI EMU 50, dividendes nets réinvestis + 10% Ester capitalisé) sur une durée supérieure à 5 ans grâce à une politique de gestion active et discrétionnaire, s'exposant à l'évolution des marchés actions de l'Union Européenne au travers d'une sélection dite de « stock picking », c'est-à-dire une sélection de titres de toutes capitalisations boursières et de tous secteurs.
Le fonds n'est pas indiciel, la référence à un indice ne constitue qu'un indicateur de comparaison à postériori de la performance.
Le fonds est investi entre 75 et 100% en actions des marchés de l'Union Européenne et, éligible au Plan d'Epargne en Action (PEA), il sera investi à tout moment à au moins 75% de l'actif net en titres éligibles au PEA.
Le fonds pourra investir en actions de faible capitalisation jusqu'à 20% de l'actif net et en actions des pays émergents dans la limite de 10%.
Le choix des valeurs se fait après analyse des fondamentaux des entreprises et après la rencontre avec leurs dirigeants. Géré de façon dynamique et réactive, le stock picking est conforté par une identification des thématiques de marché, secteurs ou pays à privilégier.

CARACTÉRISTIQUES

Code ISIN / Code Bloomberg	LU1399084653 / CLEMCER LX Equity
Date de création	12 avril 2017
Gérants	Lucile Combe, Antoine Blanc
Horizon de placement	Supérieur à 5 ans
Dépositaire / Valorisateur	Caceis Luxembourg
Valorisation / Centralisation des ordres	Quotidienne / Jour (J) avant 11 heures
Affectation des résultats	Capitalisation
Forme juridique	Compartiment de la SICAV Clay Funds, UCIT V
Frais d'entrée / de sortie	Néant
Frais de gestion	2,00% TTC
Frais administratifs	0,20% TTC Maximum
Commission de performance	15% TTC de la performance annuelle nette de frais du compartiment au-delà de celle de l'indice de référence*

PRI Principles for Responsible Investment

Clay Asset Management est signataire des Principes pour l'Investissement Responsable

PERFORMANCES (NETTES DE FRAIS)

Quantalys

30 mai 2025

Valeur Liquidative	**1369,07**	**VL d'origine - 12 avril 2017**			**1000**	
Actif Net Global	**27,62 M€**					
Performances annuelles	YTD	2024	2023	2022	2021	2020
Fonds	11,48%	5,63%	11,83%	-12,26%	24,53%	-1,02%
Indice de référence*	12,26%	9,55%	21,57%	-9,49%	23,34%	-3,21%
Performances cumulées	1 mois	3 mois	1 an	3 ans	31/07/19**	Création
Fonds	6,04%	1,09%	6,37%	26,11%	49,47%	36,91%
Indice de référence*	5,01%	1,61%	11,00%	50,49%	75,22%	87,90%

*Indice de référence : 90% MSCI EMU 50, dividendes nets réinvestis + 10% ester capitalisé
** Changement de gérants et redéfinition de la stratégie au 31 juillet 2019

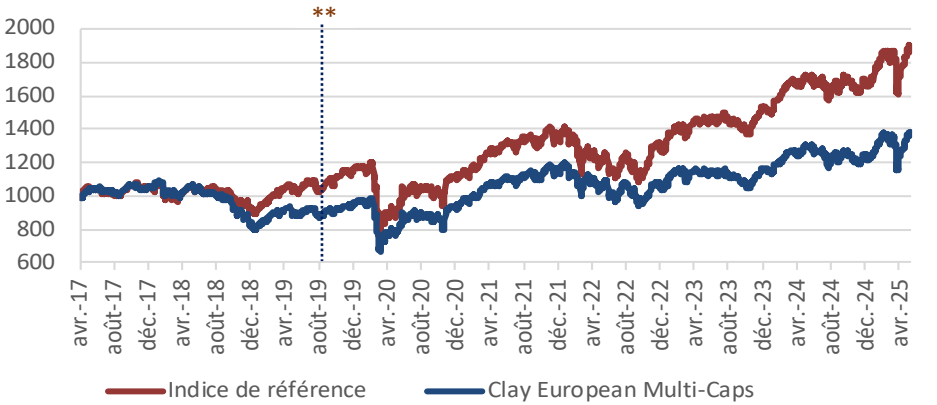

Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures. Les performances sont nettes de frais.

PROFIL DE RISQUE (1)

	1 an	Création
Volatilité annualisée	18,15%	17,02%
Taux sans risque (Ester capitalisé)	3,02%	5,20%
Ratio de Sharpe	0,18	1,86

Indicateur de risque SRI

1	2	3	**4**	5	6	7

A risque plus faible — A risque plus élevé

(1) : Toutes les données sont présentées au 30 mai 2025

Sauf erreur ou omission. LIRE ATTENTIVEMENT LE DICI ET LE PROSPECTUS DE L'OPCVM AVANT TOUT INVESTISSEMENT. La décision d'investissement tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Lire attentivement la dernière page.

CLAY EUROPEAN MULTI-CAPS « NOTRE AMBITION, CAPTER LE POTENTIEL DES ACTIONS EUROPÉENNES » MAI 2025

COMMENTAIRES DE GESTION

La suspension temporaire des droits de douane décidée par l'administration Trump en avril a marqué un tournant, insufflant un nouvel élan aux actifs risqués. Les échanges plus constructifs entre les États-Unis et la Chine au cours du mois de mai ont renforcé cet optimisme, même si les incertitudes demeurent quant à l'issue des négociations commerciales. Les accords se font attendre, à l'exception notable du Royaume-Uni. Ce changement de ton avec la Chine suggère néanmoins une approche plus mesurée de la part de Washington, davantage soucieuse des répercussions économiques de sa politique.

Dans ce climat plus apaisé, les craintes de récession aux États-Unis se sont estompées, portées par des indicateurs de confiance en amélioration. La réforme fiscale de D. Trump, en cours de négociations, a également animé les marchés, soutien potentiel à la croissance mais suscitant des inquiétudes sur son financement compte tenu d'un coût élevé. Les marchés actions européens ont profité de ce contexte et le retour de l'appétit pour le risque s'est aussi appuyé sur une dynamique bénéficiaire européenne globalement solide des sociétés.

Le compartiment Clay European Multi-Caps a su tirer parti de ce contexte. Il affiche une performance de 6,04% sur le mois, contre 5,01% pour son indice de référence. Il a été porté par son exposition au secteur de la défense via Renk, Rheinmettal et Thalès, et au secteur technologique, renforcé sur ASML, Infineon et BESI. A l'inverse, l'exposition à la consommation discrétionnaire a été réduite, notamment sur l'automobile.

RÉPARTITION SECTORIELLE (EN %) (1)

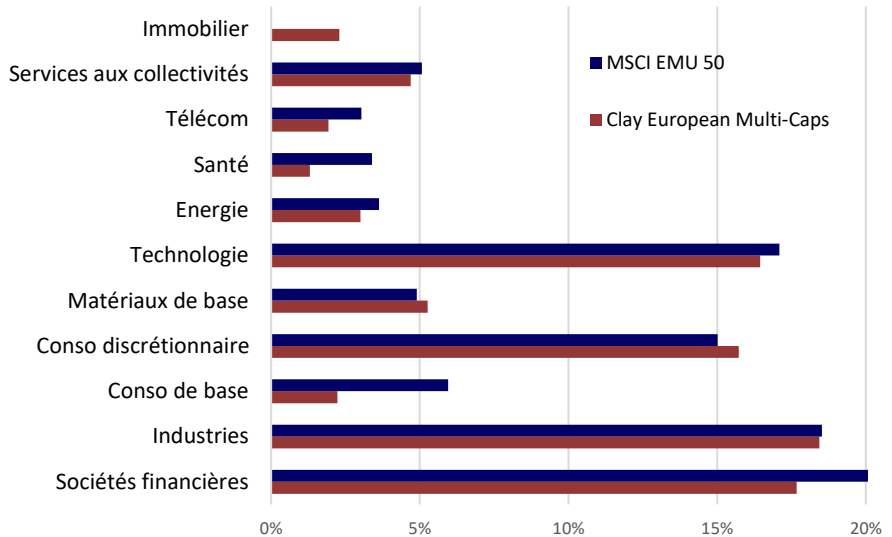

RÉPARTITION PAR CAPITALISATION (1)

Actions Large Caps (> 5 Mds €)	92,48%
Actions Mid Caps (1 à 5 Mds €)	2,48%
Actions Small Caps (< 1 Md €)	0,74%
OPCVM / Autres	3,49%
Trésorerie et Assimilés	7,21%

PRINCIPAUX TITRES (1)

Asml	7,57%
Sap	6,79%
Allianz	3,53%
Siemens Ag-Reg	3,37%
Schneider Electric Se	3,08%

CONTRIBUTIONS À LA PERFORMANCE * (1)

Positives	bp	Negatives	bp
Asml	0,69	Sanofi	-0,18
Renk	0,37	Allianz	-0,16
Banco Santander	0,31	L'Oreal	-0,09
Sap	0,27	Vallourec	-0,07
Schneider Electric	0,24	Lvmh	-0,07

* Contribution = performance mensuelle du titre *x* poids fin de mois

ÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION PAR CAPITALISATION (1)

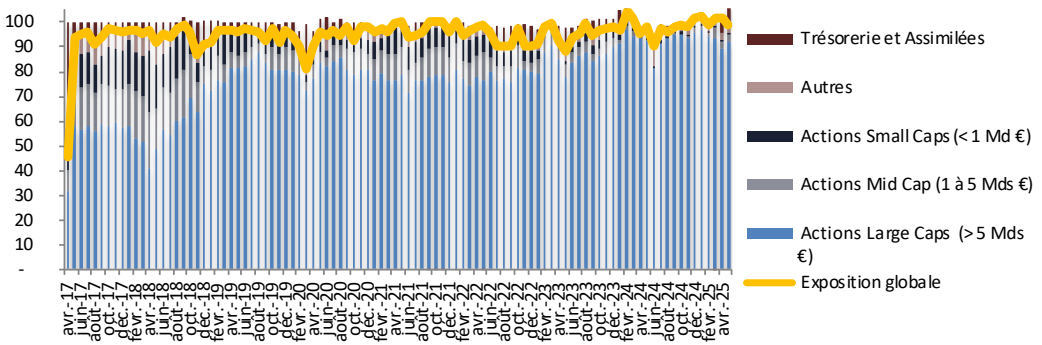

PRINCIPALES EXPOSITIONS GÉOGRAPHIQUES (1)

France	43,76%	Espagne	5,35%
Allemagne	30,58%		
Pays-Bas	11,44%		
Italie	8,87%		

(1) : Toutes les données sont présentées au 30 mai 2025

Sauf erreur ou omission. LIRE ATTENTIVEMENT LE DICI ET LE PROSPECTUS DE L'OPCVM AVANT TOUT INVESTISSEMENT. La décision d'investissement tient compte de toutes les caractéristiques, objectifs et risques de l'OPCVM. Lire attentivement la dernière page.

AVERTISSEMENT

Ce document non contractuel est établi par CLAY AM. Réalisé dans un but d'information uniquement, il ne constitue ni une offre ni une recommandation personnalisée ou une sollicitation. CLAY AM rappelle que préalablement à tout investissement, il est nécessaire de se rapprocher de son conseil pour s'assurer de l'adéquation du produit en fonction de sa situation, de son profil et de ses objectifs. Les opinions présentées sur ce document sont le résultat d'analyses de CLAY AM à un moment donné et ne préjugent en rien de résultats futurs. Les performances passées ne constituent pas un indicateur fiable des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps. Le compartiment présenté est exposé à différents risques et notamment à un risque de perte en capital. Le fonds peut être investi dans des OPC gérés par Clay AM ainsi que dans des certificats pour lesquels Clay AM est rémunéré en tant que conseil. Les informations légales concernant les OPC sont disponibles sur demande auprès de la société ou sur le site Internet www.clay-am.com. Les informations contenues dans ce support sont issues de sources considérées comme fiables, à sa date d'édition.

La souscription des parts du Fonds est permise uniquement aux investisseurs n'ayant pas la qualité de « US Person » dans les conditions prévues par le prospectus du Fonds. Par ailleurs, compte tenu des dispositions du règlement UE N° 833/2014, la souscription des parts/ actions de l'ensemble des fonds gérés par CLAY ASSET MANAGEMENT est interdite à tout ressortissant russe ou biélorusse, à toute personne physique résidant en Russie ou en Biélorussie ou à toute personne morale, toute entité ou tout organisme établi en Russie ou en Biélorussie sauf aux ressortissants d'un État membre et aux personnes physiques titulaires d'un titre de séjour temporaire ou permanent dans un État membre.